


Pour un programme national de réforme ambitieux !

Le 6 avril dernier, une rencontre a été organisée au Cabinet du Premier ministre en présence des membres du Conseil central de l'Économie, du Conseil national du Travail ainsi que du Conseil fédéral du développement durable. La FEB y a fait part de ses préoccupations relatives au 'Programme national de réforme' (PNR), que la Belgique doit présenter prochainement à la Commission européenne.

 La FEB a rappelé son soutien en faveur des initiatives de la Commission européenne visant à réduire les déficits macro-économiques, à assainir les finances publiques ainsi qu'à stimuler la crois-

sance. À cet égard, le PNR ne peut consister en un simple inventaire de mesures existantes mais doit faire montre d'une vision claire pour 2020, assortie d'objectifs ambitieux à réaliser aux niveaux tant fédéral que régional. Le PNR doit, plus précisément, répondre aux 10 défis identifiés par la Commission européenne dans son 'Annual Growth Strategy' ainsi que les 4 priorités définies dans le 'Pacte pour l'Euro Plus'. Cela concerne notamment le coût unitaire de la main-d'œuvre, dont la Belgique doit démontrer à l'UE sa capacité d'en maîtriser l'évolution. Un débat relatif à l'indexation ne peut, à cet égard, plus être évi-

té. Par ailleurs, force est de constater que peu de mesures ont été prises jusqu'ici pour se préparer au vieillissement de la population. Si l'on veut éviter de transmettre les coûts du vieillissement aux générations futures, il s'agit de débattre impérativement des systèmes de fin de carrière et de pension.

Arnaud Thysen – at@vbo-feb.be



Force est de constater que peu de mesures ont été prises jusqu'ici pour se préparer au vieillissement de la population.